



DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 16 février 2004

La période des REÉR Le moment idéal pour parler d'argent avec les enfants

Winnipeg (Manitoba) – La période des REÉR bat son plein. Submergés par les données sur les divers produits et les occasions de placement, nous essayons d'obtenir un rendez-vous avec notre conseiller financier. Aussi, pourquoi ne pas profiter de cette occasion rêvée pour prendre du temps avec nos enfants afin de leur parler d'argent, de finances et de l'importance d'investir pour l'avenir.

« On peut parler argent avec les enfants dès qu'ils ont atteint l'âge de trois ans », souligne Ainsley Cunningham, coordonnatrice de l'éducation et de l'information à la Commission des valeurs mobilières du Manitoba. « Il est important que les enfants soient conscients que presque tous les besoins et désirs que nous avons dans la vie – alimentation, logement, études, voyages, retraite – coûtent de l'argent. Il importe donc de les exposer à cette réalité dès le bas âge. »

Mme Cunningham ajoute que les adolescents d'aujourd'hui savent très bien dépenser leur argent mais qu'ils ne connaissent pas grand-chose à l'épargne. « Les jeunes Canadiens ont diverses sources de revenu – travail à temps partiel, allocations, cadeaux – et ils dépensent plus de 14 milliards de dollars par année en nourriture, vêtements et divertissements. Ils n'épargnent ou n'investissent pratiquement pas. Ils sont chanceux car, à cette étape de leur vie, le temps joue en leur faveur et ils n'ont pas trop de dépenses à assumer. Ils sont donc extrêmement bien placés pour commencer à épargner. Les bonnes habitudes acquises dès la jeunesse nous suivent habituellement dans la vie adulte. Prenons donc le temps de parler à nos enfants et de les préparer à la réussite plutôt qu'aux difficultés financières. »

Les parents ne devraient pas croire qu'ils ont besoin d'une formation particulière pour parler argent avec leurs enfants; leur expérience personnelle suffit amplement. Voici quelques moyens simples d'intéresser les enfants et de lancer la discussion :

Parlez argent avec vos enfants dès qu'ils ont atteint l'âge de trois ans. Quand vous les emmenez au magasin ou au restaurant, discutez du prix des choses et aidez-les à comprendre le processus d'échange entre l'argent et les biens ou services. Vous pourriez même commencer à leur verser une allocation à cet âge.

Avec les enfants de cinq à huit ans, établissez un système d'épargne (tirelire ou « pot à sous »). Encouragez-les à mettre des sous de côté.

Commission des valeurs mobilières du Manitoba
Le 16 février 2004

Entre neuf et douze ans, les enfants sont prêts à ouvrir leur propre compte de banque. Aidez-les à y déposer de l'argent. En même temps, commencez à établir des objectifs à court terme : épargne en vue de l'achat d'un jouet ou d'un livre, par exemple. Aidez-les à atteindre leur but.

Dès que les enfants ont saisi le concept de l'épargne, vous pouvez les aider à établir un budget simple. Dans le système de tirelire, prévoyez l'épargne, les dépenses, les placements et les dons. Aidez-les à déterminer le montant qu'ils souhaitent consacrer à chacune des catégories.

Discutez ouvertement des questions d'argent que sont les paiements fixes (hypothèque et impôts) et les factures variables (épicerie, chauffage, carburant). En montrant à vos enfants ce que vous devez mettre de côté chaque mois pour assumer les besoins essentiels, vous les aidez à comprendre ce qu'il faut pour être financièrement responsable.

En discutant avec vos enfants de vos succès financiers et de vos réalisations, vous leur montrez les fruits d'une bonne planification.

Pour plus de renseignements ou pour obtenir une liste de ressources sur la manière de former les enfants aux questions d'argent et de finances, communiquez avec Ainsley Cunningham au (204) 945-4733. Branchez-vous également sur le site Web de la Commission www.msc.gov.mb.ca et faites participer vos enfants au concours « Teste ton QI financier ».

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec
Ainsley Cunningham, coordonnatrice de l'éducation et de l'information
Commission des valeurs mobilières du Manitoba
(204) 945-4733 ou 1-800-655-5244 courriel : aicunningh@gov.mb.ca

La Commission des valeurs mobilières du Manitoba est un organisme indépendant du gouvernement du Manitoba chargé de protéger les investisseurs et de favoriser l'équité et l'efficacité des marchés financiers dans la province. La Commission s'est engagée à offrir une formation continue aux investisseurs, et un de ses objectifs consiste à former les jeunes aux questions de finances personnelles.